PROTECTION DES PARTICIPANT·E·S
DANS LES SPORTS DE COMBAT ET ARTS MARTIAUX

GUIDE PRATIQUE

Ce guide explique quoi faire si vous êtes témoin d'abus, si vous subissez des abus, ou si vous réalisez que vous avez eu un comportement nuisible.
Il s'adresse aux participant·e·s, entraîneur·e·s, arbitres, membres du personnel, bénévoles, responsables légaux et dirigeants.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE
La protection et le bien-être de chacun·e sont l'affaire de tous. Il ne s'agit pas seulement de réagir aux abus, mais aussi **de les prévenir, d'oser parler, d'écouter et d'agir avec attention au quotidien..**

LA CULTURE QUE NOUS CRÉONS DÉPEND :
- De notre manière **d'agir**
- De notre manière **de parler**
- De notre manière **de réagir**
- De notre capacité **à nous protéger mutuellement**

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN COMPORTEMENT INQUIÉTANT OU DE VIOLENCE

Cela inclut les violences physiques, psychologiques ou sexuelles, le harcèlement, la discrimination, la négligence, le non-respect des limites ou des pratiques dangereuses.
QUE FAIRE :
- **Ne l'ignorez pas.** Le silence peut permettre à la violence de continuer. Faites savoir aux autres lorsque leur comportement est inapproprié.
- **Assurez une sécurité immédiate** si quelqu'un est en danger.
- **Signalez la situation** en utilisant les procédures de signalement ou de protection du club.
- **Notez uniquement les faits** (ce que vous avez vu ou entendu, quand et où).
- **N'enquêtez pas seul·e et n'affrontez** pas les personnes concernées de manière agressive.

Prendre la parole aide à protéger les autres et renforce un environnement sportif sûr.

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

SI VOUS SUBISSEZ DE LA VIOLENCE, DU HARCÈLEMENT OU DES ABUS

La violence n'est jamais acceptable — et ce n'est jamais votre faute.
QUE FAIRE :

- **Faites passer votre sécurité avant tout.**
- **Parlez-en à une personne** de confiance : responsable safeguarding/protection, entraîneur·e, proche ou professionnel·le de soutien.
- **Utilisez les dispositifs de signalement confidentiels** mis en place par le club ou la fédération.
- **Recherchez un soutien médical, psychologique ou juridique** si nécessaire.

Votre bien-être passe avant le sport, la performance ou les résultats.

SI VOUS RÉALISEZ OU SI L'ON VOUS SIGNALE QUE VOUS AVEZ EU UN COMPORTEMENT NUISIBLE, ABUSIF OU QUE VOUS AVEZ DÉPASSÉ DES LIMITES

La protection et le bien-être impliquent aussi d'assumer ses responsabilités et de s'engager à changer.
QUE FAIRE :

- **Arrêtez immédiatement le comportement concerné.**
- **Ne minimisez pas et ne justifiez pas ce qui s'est passé. Assumez pleinement vos actes et reconnaissez** leur impact.
- **Ne contactez pas, ne faites pas pression et n'essayez pas d'influencer la personne concernée.**
- **Coopérez avec les procédures de protection.** Soyez honnête durant les enquêtes et acceptez les conséquences éventuelles, y compris une suspension ou un retrait de fonction.
- **Recherchez une formation, un accompagnement ou** un soutien afin d'éviter toute répétition.
- **Engagez-vous à adopter un comportement respectueux et sûr.**

LA RESPONSABILISATION EST ESSENTIELLE POUR DES ENVIRONNEMENTS SPORTIFS SÛRS ET DIGNES DE CONFIANCE.

FORTS DANS L'ESPRIT, SÛRS DANS LA PRATIQUE

IMPLIQUEZ-VOUS
REJOIGNEZ LE MOUVEMENT ET CONTRIBUEZ À UN CHANGEMENT DURABLE !

WWW.SAFECOMBAT.EU

SAFECOMBAT